



At puis consolidation puis rente

Par **jambedelaine**, le **06/11/2012** à **02:28**

Bonjour, rnJ ai eu un accident du travail en 2008, ensuite j ai travaillé en mi temps thérapeutique puis travail de nouveau. rnIl y a 1 an j ai recommencé à avoir de très grosses douleurs à ma hanche (AT) après plusieurs examens j avais le cotylyse très abîmé, suite à mon accident. rnDepuis cette accident je marchais très mal, du coup j ai eu mon genou gauche qui me servait d appui qui a été endommagé. rnMon médecin m'a mis en rechute accepter par la sécu, j ai eu une convocation avec le médecin SS en juillet de cette année, ayant vu mon ortho avant le rdv celui ci m a dit opération du genou en septembre arthroscopie, expliquant cela au médecin de la sécu ce dernier m a dit me consolide pour qu'il n'y est pas d erreurs avec mon opération du genou et qu'il fallait que mon médecin me mette en arrêt maladie. rnJ ai expliqué au médecin conseil que je devais me faire opérer de la hanche, celui m a répondu quand j aurais la date il faudra que je me remette en AT, mais quand attendant pour qu'il n'y est pas confusion j étais consolidé avec une rente de 14%. rnJe souhaite savoir malgré cette rente provisoire, si mon médecin pourra me remettre en AT quand je me ferais opérer !!! rnJe précise que j ai reçu un recommandé me disant que j étais consolidé et par la suite la lettre pour la rente provisoire. rnMerci pour votre aide